



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°38/2025
Dimanche 10 août 2025 – 19^{ème} Dimanche du Temps ordinaire – Année C

HUMEURS

LA CATHEDRALE LIBREE !

Et voilà, le « *lifting* » de notre Cathédrale est pratiquement terminé. Vingt après les grands travaux de restauration en 2005-2006, et pour ses 150 ans, la vieille dame du P.K.O a fait peau neuve...

Des travaux entrepris par la commune de Papeete en septembre dernier, initialement prévu pour une durée de six mois et prolongé notamment en raison des intempéries et de quelques surprises au niveau du clocher !

Mais tout d'abord, une petite explication... Pourquoi ses travaux ont été entrepris et financé par la commune de Papeete ?

Rien à voir avec la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, puisque celle-ci ne s'applique pas à la Polynésie française. En Polynésie, tous les édifices religieux, toutes religions confondues, appartiennent en propre aux dénominations religieuses respectives... sauf la Cathédrale de Papeete !

Cela est due aux péripéties de sa construction qui débuta en 1854 sous l'égide de M^{gr} Tepano Jaussen, détruite sous ordre du gouverneur et reconstruite par la Colonie. En 1875, la Cathédrale est donc propriété de la Colonie !

Le 20 mai 1890, la commune de Papeete est institué par décret... le 17 septembre suivant un arrêté concède à titre gratuit à la commune différents immeubles de la Colonie dont n° l'église catholique et n°6 les deux presbytères (catholique et protestant)... c'est ainsi que notre Cathédrale devient propriété de la commune de Papeete, à charge pour elle de l'entretenir et de la mettre à disposition de l'Église pour le culte !

C'est ainsi que depuis 135 ans, la commune restaure et entretien régulièrement la Cathédrale : 1908, 1924, 1960, 1966-1968, 1986-1987, 2002-2005... et 2024-2025... En 1944, il eut même un projet de démolition-reconstruction !

De son côté, la paroisse de la Cathédrale, bien que n'y étant pas tenue, participe régulièrement à son entretien (autre que l'entretien courant)... en 2016 la peinture intérieure, en 2018 la réfection intégrale du carrelage (7 500 000 xpf), l'entretien la réparation des horloges, les rampes d'accès...

En 2005-2006, la Cathédrale, sous l'impulsion de M^{me} Deana de Marigny et du vicaire de l'époque, retrouva ses couleurs d'origine : blanche et ocre. Elle fut aussi libérée de ses murs qui l'emprisonnait pour lui redonner son éclat et aussi respiration au cœur de la ville ! C'est cet éclat qu'il lui a été redonné en cette année jubilaire et de l'Église universelle et des 150 ans de cette vieille dame, témoin de temps d'évènements ayant émaillé ces 150 dernière année de Tahiti : cyclone de 1905, bombardement de Papeete le 22 septembre 1914, départ des poilus tahitien le 21 mars 1915... les émeutes de 1987... ordinations épiscopales de trois évêques...

Cette dernière réfection, qui initialement ne devait être qu'un « *ravalement de façade* » ont dû être complétés par des travaux supplémentaires au niveau du clocher :

- Le béton est éclaté par les racines
- Reprise du béton et de l'étanchéité sur les 2 piliers d'entrée ;
- Éclatement du béton dû à la corrosion des armatures
- Réparation du béton et traitement des armatures ;
- Oxydation très avancée des tubes métalliques qui ceinturent la base du clocher ainsi que l'encadrement des persiennes : Remplacement des tubes métalliques ;
- Traitement préventif de la structure porteuse constituant la charpente du clocher ;
- Une peinture anti-graffiti sur une hauteur de 1,50 m a été appliquée.

Aujourd'hui, notre Cathédrale retrouve son éclat... reste à revoir l'étanchéité de la toiture au niveau c-du chœur et d l'avant de la nef... ainsi que encadrements des vitraux du chœur en bois datant de 1986 et qui sont pourris en grande partie.

Merci à la commune de Papeete pour ces travaux qui ont un coût non négligeable !

Merci aux fidèles pour leur patience face aux désagrément inévitable engendré par ces travaux !

Et en route, pour le 23 décembre... 150^{ème} anniversaire de cette vieille dame, Mère des églises de l'Archidiocèse et cœur de la capitale de la Polynésie française !



Pour nous préparer au 150^{ème} anniversaire de la Cathédrale de Papeete, nous vous proposons de parcourir l'histoire de notre Cathédrale et l'origine de son implantation.... Aujourd'hui, petit retour en arrière avec la première visite d'un membre de la communauté des Sacrés Cœurs à Tahiti...

En 1836, M^{sr} Rouchouze envoya les Pères Caret et Laval, qui, avec un Frère charpentier français nommé Vincent à Tahiti. Ils quittèrent les Gambiers le 5 novembre à bord de l'*Elisa* et débarquèrent à Tautira le 20 novembre 1836. Ils gagnèrent Papeete par voie terrestre, logeant chez l'habitant. Hébergé par M^r Jacques Antoine Moerenhout, belge et consul américain, ils furent expulsés *manu militari* le 16 décembre sans pouvoir exercer un quelconque ministère, si ce n'est célébrer la messe ne cachette. En partant, le Père Caret avait lancé en direction des badauds : « *Tahitiens, nous reviendrons !* » Chose étonnante, F^r Alphonse Vincent n'est pas expulsé. Charpentier, il y construisit une maison, un moulin à sucre, mais « *il aura le poignet coupé en voulant décharger une arme à feu de M. Moerenhout* ». Il quittera Tahiti le 30 janvier 1840.

MEMOIRE DU R.P. HONORE LAVAL

Monseigneur le Vicaire Apostolique, voyant que le christianisme était solidement implanté dans tout l'archipel de Mangaréva, voyant le roi et la reine devenus bons chrétiens et tout le reste de la population très fervente, bien que pourtant le vieux Makopunui et quelques-uns de ses partisans et autres ne s'étaient pas encore rendus, songea à établir une nouvelle mission et ce fut Tahiti sur laquelle il jeta soudain les yeux. C'était au mois de novembre 1836.

Lorsque le Père Caret et moi, — car ce fut nous deux, et le catéchiste Vincent, nouvellement arrivé avec le Père Armand, que sa Grandeur avait daigné choisir pour cette nouvelle entreprise — lorsque le Père Caret et moi, dis-je, allâmes les larmes aux yeux, annoncer à Taku, la portion du troupeau que j'avais eu à diriger, que nous allions partir pour Tahiti, toute la population assemblée dans l'église pleura. Pierre Paeamara, chef d'Atirikigaro, protesta qu'il voulait nous suivre. On vous fera du mal à cette île des hérétiques, s'écriait-il en pleurant, et je veux être votre défenseur. Nous eûmes de la peine à le détourner de son dessein, et il fut inconsolable de voir qu'il restait. C'est qu'en effet, cet homme était la crème de nos chers néophytes.

Le dimanche suivant, à l'île Hakamaru, quand Monseigneur de Nilopolis, allant pour y donner la messe, annonça que nous étions partis, ce furent des pleurs de part et d'autre à ne pas se consoler. Le bon évêque, et le peuple, tous pleuraient. Pourquoi, disaient des voix, sont-ils partis sans rien venir nous dire ? Ce n'est pas bien ! et de pleurer encore !

La grande baie, en nous embrassant, sur le rivage disait : Nous craignons que l'on ne vous fasse mourir. « *Non, s'écria une femme âgée de Taku, ils ne périront pas. J'ai vu mon*

ange gardien, et il m'a dit qu'ils allaient revenir tous les deux ; et que Tareta irait aussi chercher des prêtres en France. » Retenons bien ces paroles de la vieille femme de Taku.

Nous n'avions pas entendu, ni le Père Caret ni moi, cette femme ; et ce n'a été que depuis qu'elle est venue me raconter tout ; cependant sur la petite goëlette de *Bil Hamilton*, qui venait de nous prendre pour rien, après qu'un brick anglais nous avait refusé passage, le bon Père Caret eut un songe ; lui, aussi, où il vit que l'on nous chassait de Tahiti, qu'un étranger nous suivait par derrière en pleurant, et que, revenu par un beau temps à Mangaréva, tout le peuple se réjouissait de notre prompt retour : qu'alors nous serions séparés comme Paul et Barnabé, que lui allait faire un long voyage et qu'il reviendrait avec des prêtres.

Nous allons voir si ces coïncidences ont été vraies. Un calme plat nous força — fort heureusement ! — de descendre à Tiarapu, pour y attendre le vent. Là, nous apprenons qu'un ordre est donné sur toutes les côtes de Tahiti de repousser la goëlette au large, sitôt qu'elle paraîtrait. C'était ce navire anglais, qui, après nous avoir refusé le passage, s'était hâté de courir à Tahiti, dans cinq jours — contre nous quinze — annoncer que nous allions arriver. Puisqu'il en est ainsi, dîmes-nous, le Père Caret et moi, nous ne remonterons plus à bord et nous allons, par terre, aller trouver l'autorité du pays, la reine Pomaré. Partout où nous passions, on était étonné de ne voir en nous que de braves gens, quand on croyait y voir des monstres : *monstrum horrendum, ingens, cui lumen ademptum*¹ ! Partout on nous annonçait que M. Pritchard était furieux contre nous ; mais que nous faisons bien d'aller trouver la reine.

Je dois dire ici que M. Guizot a menti à la face de la chambre, quand il est allé dire, pour plaire à l'Angleterre, que nous étions allés contre les lois du pays en entrant à Tahiti, parce qu'une loi défendait d'y rester, sans la permission de la reine, et sans avoir préalablement payé trente piastres.

Nous sommes allés la demander, cette permission, avec M. Moerenhout, consul américain, et la reine Pomaré a reçu nos trente piastres, avec nos autres cadeaux. Mais M. Pritchard voulut assembler le peuple et nous faire juger. Il fit aussi rendre les trente piastres. Preuves que nous avions satisfait à la loi. La preuve encore, c'est que, quand nous sommes allés reporter les trente piastres, la reine nous dit : On va vous juger lundi, pour vous renvoyer ; mais ce n'est pas moi qui vous renvoie, c'est le ministre protestant Pritchard. L'indemnité Pritchard a donc été un vol pour l'Angleterre, et un déshonneur pour la France, et Guizot méritait bien le châtimement qu'il a reçu.

Pritchard nous fit juger, Pritchard nous fit porter à bord de la petite goëlette par Maré, sur les épaules de quatre

¹ Traduction : un monstre horrible et énorme, dont la lumière a été emportée.

hommes, et M. le consul américain nous suivait en pleurant ; on nous jeta dans une pirogue pleine d'eau, où nous fûmes mouillés jusqu'à la ceinture ; j'allais secouer la poussière de mes souliers contre Tahiti et les ministres protestants, si le Père Caret ne m'en eût pas empêché ; mais Dieu, qui avait tout vu, a fait peser sur Tahiti cette malédiction ; car vont venir des maladies et l'occupation française, et Pritchard lui-même sera mis dans un blockhaus et chassé ; Bil Hamilton, pour laver, aux yeux du ministre Pritchard, la faute qu'il avait faite de nous prendre à son bord, et de nous mener à Tahiti, nous mit à fond de cale, et mon chapeau tomba dans le goudron ; puis, craignant le ressentiment de nos Mangaréviens, surtout pour la menace qu'il avait faite de nous déposer sur une île déserte, et que nous avions pu faire parvenir à la connaissance de M. Moerenhout, il remit le

commandement de sa goëlette à un autre Anglais nommé French, qui nous retira de la cale, pour nous remettre à la chambre, et nous fit arriver sains et saufs, après 19 jours de traversée et du beau temps, à nos îles chéries de Mangaréva, comme il avait été prédit.

Le frère Vincent, lui, resta à Tahiti, n'ayant pas été regardé aux yeux de M. Pritchard, comme faisant partie de notre expédition ; et bientôt, il aura le poignet coupé, en voulant décharger une arme à feu de M. Moerenhout, après avoir fait, au profit de je ne sais trop qui, une mécanique pour écraser la canne à sucre. Puis, il ira mourir enfin au milieu de ses frères à Valparaíso.

© BABIN Yves - 2005

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

LA VOCATION D'ENSEIGNANT

Cette semaine plus de 60 000 enfants et jeunes feront leur rentrée scolaire. Environ 4 000 enseignants les accompagneront dans leur parcours des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans un monde en pleine mutation ; un monde de violences, de harcèlements ; un monde désorienté par les conflits entre nations, entre ethnies... La jeunesse polynésienne n'échappe pas aux déviances générées par certains influenceurs sans foi ni loi ou par les pourvoyeurs de drogues de toutes sortes. Dans ce *fenua* qui nous est si cher, on voudrait préserver notre jeunesse des « *prédateurs* » de tout acabit, sans scrupule.

Les enseignants ont la lourde charge de « *tirer vers le haut* » ces apprenants qui leur sont confiés. Certains -et heureusement ils sont encore nombreux- exercent leur métier avec zèle et confiance en la capacité de résilience d'un bon nombre d'enfants polynésiens assoiffés de connaissances, désireux de réussir leur vie. Ce monde scolaire est peuplé d'enfants qui ont besoin d'éducateurs enthousiastes, experts en humanité, compréhensifs, mais fermes dans leurs exigences. La tâche est très noble mais loin d'être aisée, surtout quand des parents dénigrent certains enseignants aux yeux de leur enfant.

De plus en plus, dans ce monde souvent *barbare*, les professeurs ont besoin d'être soutenus et encouragés, non seulement par leur hiérarchie, le corps des inspecteurs, mais aussi par les associations de parents, et même par l'ensemble de la société, y compris les médias. Pour une bonne part, la qualité de notre vie sociale en Polynésie, dépend de la qualité des équipes pédagogiques.

Il y a quelques temps, une classe d'anciens élèves de Terminale m'a invité à fêter le cinquantième anniversaire de leur promo-75. Ils étaient presque tous présents, sauf quatre déjà décédés et deux qui étaient empêchés. Moi qui n'ai pas trop *l'esprit ancien combattant*, j'étais heureux de revivre leurs parcours respectifs depuis l'obtention du baccalauréat en juin 1975. Presque tous sont retraités, sauf ceux qui ont encore des responsabilités dans des sociétés commerciales. En toute simplicité, nous avons échangé joies, souffrances, déceptions, espérances. Tous ont gardé un souvenir globalement positif des professeurs de cette époque (toutefois certains ont été un peu « *écornés* »). J'ai

constaté que ce qui leur reste, plutôt que des savoirs proprement dits, ce sont les savoir-être, la qualité des relations qu'ils pouvaient avoir avec leurs enseignants, leur capacité d'écoute et surtout les valeurs qu'ils ont partagées avec eux. En regardant leurs visages, leurs mimiques ; en écoutant leurs réflexions ; je les revoyais sur les bancs du lycée... Chacun(e) à sa manière -me semble-t-il- a su mettre en œuvre, dans son milieu de vie familiale, professionnelle, sociale, des valeurs et certaines exigences que nous prônions en tant qu'éducateurs.

Cela m'amène à regarder dans le rétroviseur mes 40 ans au service de la jeunesse (dont 36 au *fenua* et 13 années en tant que chef d'établissement). J'ai enseigné la physique-chimie à 2589 élèves (dont 37 % de filles) auxquels il faudrait ajouter les 1 100 adolescents encadrés sur 20 ans en Centres de vacances. Ce récapitulatif est à relativiser car bien d'autres collègues de l'enseignement catholique ou de l'enseignement public ont fait mieux que moi.

En ces temps où le Ministère de l'Éducation Nationale peine à trouver des enseignants, il faut reconnaître que les vocations se raréfient ! Personnellement dès l'âge de 7 ans je voulais être instituteur, mon institutrice de la classe du Cours Préparatoire est à la racine de cette vocation qui n'a jamais faibli.

J'ai eu le bonheur de bénéficier d'une formation psychopédagogique dans un Centre Pédagogique Régional dirigé par un Frère des Écoles Chrétiennes qui alternait cours théoriques et activités pratiques dans des classes diverses comptant jusqu'à 45 élèves ! On sait qu'enseigner est un art qui consiste à s'adapter à chaque enfant (on appelle cela la *différenciation pédagogique*). Mais il n'y a pas de méthode universelle ; de nos jours les outils informatiques bien utilisés peuvent donner de bons résultats. Mais restons modeste, tous mes élèves n'ont pas forcément réussi, en effet la Physique-Chimie n'a pas toujours bonne réputation, et passer de l'expérimentation à la construction du savoir scientifique est pour certain(e)s une étape « *rebutante* ». Cependant il faut éviter au maximum le décrochage des élèves, c'est pourquoi les programmes ont été allégés au fil des années.

Pour conclure, quand on songe que 250 millions d'enfants (dont 129 millions de filles) âgés de 6 à 18 ans dans le monde ne sont pas scolarisés², j'ose affirmer que nos enfants polynésiens ont la chance de pouvoir être scolarisés et bénéficier de cursus de formation adaptés et adaptables. Mais l'immensité du Territoire engendre des inégalités notamment entre les îles les plus peuplées et les îles éloignées souvent isolées. Là encore les outils informatiques devraient pouvoir pallier le manque d'enseignants et de structures dans ces zones géographiques défavorisées.

Au lieu de nous focaliser sur des enseignant(e)s qui « *disjonctent* », mettons davantage en valeur celles et ceux qui se donnent à fond pour la réussite de leurs élèves.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Dominique SOUPÉ

© Paroisse de la Cathédrale – 2025

REGARD SUR L'ACTUALITE...

LA VOCATION DE DIACRE PERMANENT ?

Le 10 août nous célébrons habituellement la fête de saint Laurent, diacre martyr, saint patron des diacres. Cette année, le 10 étant un dimanche, il y a préséance de la célébration dominicale, l'assemblée annuelle des diacres permanents est décalée au 23 août prochain.

L'école des diacres fondée par Monseigneur Michel Coppenrath fêtera l'an prochain son 50^{ème} anniversaire d'existence. Occasion de nous souvenir des motifs de cette fondation. En 1976, notre diocèse comptait peu de prêtres diocésains locaux, nos prêtres venaient de l'extérieur, notamment grâce à la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Les Pères du Concile Vatican II venaient de réactualiser le rôle des diacres permanents dans l'Église. Ainsi, on lisait dans l'importante Constitution Dogmatique sur l'Église **Lumen Gentium**, au n°29 : « ... *le diaconat pourra, dans l'avenir, être rétabli en tant que degré propre et permanent de la hiérarchie. (...) Si le Pontife romain y consent, ce diaconat pourra être conféré à des hommes mûrs, même mariés, ainsi qu'à des jeunes gens aptes à cet office, mais pour lesquels la loi du célibat doit demeurer ferme.* »

Quand M^{gr} Michel annonça son projet aux membres du Conseil Pastoral Diocésain, ce fut une surprise pour les laïcs présents. Initialement, le futur Diacre devait parler couramment tahitien, avoir au moins 35 ans, être marié depuis dix ans, avoir suivi l'École des katekita (fondée en 1970) et surtout être **appelé au diaconat** et reconnu par sa paroisse (ou sa communauté) d'origine.

Au début, il y a eu quelques confusions dans les esprits : certains disaient pour être diacre il fallait d'abord être katekita et polynésien, avoir la vocation au diaconat ; d'autres pensaient que le diacre est celui qui remplace le prêtre quand il est absent ou empêché. Or, contrairement au presbytérat, où c'est l'intéressé qui se propose de lui-même au discernement, **le futur diacre est appelé** -sous couvert du prêtre responsable- **par sa paroisse, sa communauté** à ce ministère qui est un service de l'Église.

Comme le rappelait le Pape François : « ... *nous devons faire attention à ne pas voir les diacres comme des demi-prêtres et des demi-laïcs. C'est un danger. (...) Vous avez un charisme clair dans l'Église et vous devez le construire. Le diaconat est une vocation spécifique, une vocation familiale qui rappelle le service (...) Le diacre est — pour ainsi dire — le gardien du service de l'Église : le service de la Parole, le service de*

l'autel, le service des pauvres. (...) Vous (les diacres), vous êtes le sacrement du service à Dieu et aux frères. » [Source : *Visite pastorale du Pape François à Milan, le 25 mars 2027, rencontre avec les prêtres et les diacres*]

En recevant le sacrement de l'Ordre, le diacre quitte le statut de laïc pour celui de clerc. Cependant, la vie du diacre est partagée entre famille, profession, mission, engagements. Pour parvenir à un équilibre le diacre a besoin d'unifier ce qui fait sa vie et d'enraciner sa foi dans une relation personnelle au Christ.

En général le diacre permanent est un homme marié. Certains diacres permanents peuvent être célibataires. Par l'ordination, il reste permanent dans l'état où il a été ordonné : célibataire ou marié. Un diacre célibataire ne peut plus se marier ; un diacre marié qui devient veuf ne peut pas se remarier, sauf dispense.

Le diacre permanent assure des prédications, des homélies (service de la Parole) ; il peut présider des célébrations en l'absence du prêtre (service de l'autel) ; il organise l'assistance auprès des plus pauvres, des malades (service de la charité)... Il peut préparer les fiancés, recevoir les consentements et bénir les époux. Par son ordination il est ministre ordinaire des sacrements du baptême et du mariage. Il agit en accord avec le prêtre en charge de la communauté (ou du lieu) et en concertation avec les équipes de laïcs concernées. Il peut être chargé d'aumônerie (prison, hôpital, enseignement, mouvements...)

Au jour de son ordination, le diacre reçoit de son évêque une mission (un ministère). Si le diacre est marié, très exceptionnellement cette mission peut concerner le couple. Mais l'épouse a souvent une vie professionnelle et ses propres engagements ; c'est elle qui veille à l'équilibre de la vie conjugale et familiale.

Répondant à l'appel de l'Église, le diacre se doit d'être signe du Christ serviteur au milieu du Peuple de Dieu et du monde. En écho à cette parole de Jésus : « *Et moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert* » (Luc 22,27), le diacre est celui qui « *reste (toujours) en tenue de service* » (Luc 12,3a).

En ce dimanche, prions plus spécialement pour nos diacres, que l'Esprit-Saint ravive en eux le charisme du service.

² Sources : UNICEF et UNESCO 2024

AUDIENCE GENERALE

LA PREPARATION DE LA CENE

« Dieu nous précède toujours », a affirmé le Pape, entamant ce mercredi 6 août son tout premier cycle de catéchèses sur la passion, la mort et la résurrection du Christ. Le Saint-Père fait donc savoir qu'à l'image des disciples dans les Saintes Écritures « nous sommes nous aussi invités à "préparer la Pâque" du Seigneur ». Il ne s'agit pas seulement de « la Pâque liturgique, mais aussi celle de notre vie », a soutenu le Successeur de Pierre.

Chers frères et sœurs,

Nous poursuivons notre chemin jubilaire à la découverte du visage du Christ, en qui notre espérance prend forme et consistance. Aujourd'hui, nous commençons à réfléchir sur le mystère de la passion, mort et résurrection de Jésus. Nous commençons par méditer une parole qui semble simple, mais qui recèle un secret précieux de la vie chrétienne : *préparer*.

Dans l'Évangile de Marc, il est dit que « le premier jour de la fête des pains sans levain, où l'on immolait l'agneau pascal, les disciples de Jésus lui disent : "Où veux-tu que nous allions faire les préparatifs pour que tu manges la Pâque ?" » (Mc 14,12). C'est une question pratique, mais aussi chargée d'attente. Les disciples pressentent qu'il va se passer quelque chose d'important, mais ils n'en connaissent pas les détails. La réponse de Jésus semble presque énigmatique : « Allez à la ville ; un homme portant une cruche d'eau viendra à votre rencontre. » (v.13). Les détails deviennent symboliques : un homme qui porte une cruche – geste habituellement féminin à cette époque –, une salle à l'étage déjà prête, un maître de maison inconnu. C'est comme si tout avait été préparé à l'avance. En fait, c'est exactement le cas. Dans cet épisode, l'Évangile révèle que l'amour n'est pas le fruit du hasard, mais d'un choix conscient. Il ne s'agit pas d'une simple réaction, mais d'une décision qui demande préparation. Jésus n'affronte pas sa passion par fatalité, mais par fidélité à un chemin accepté et parcouru avec liberté et soin. C'est ce qui nous console : savoir que le don de sa vie naît d'une intention profonde, et non d'une impulsion soudaine.

Cette «salle à l'étage déjà prête» nous dit que Dieu nous précède toujours. Avant même que nous ne réalisons que nous avons besoin d'accueil, le Seigneur a déjà préparé pour nous un espace où nous pouvons nous reconnaître et nous sentir ses amis. Ce lieu est, au fond, notre cœur : une «salle» qui peut sembler vide, mais qui n'attend qu'à être reconnue, remplie et entretenue. La Pâque, que les disciples doivent préparer, est en réalité déjà prête dans le cœur de Jésus. C'est Lui qui a tout pensé, tout disposé, tout décidé. Cependant, il demande à ses amis de faire leur part. Cela nous enseigne quelque chose d'essentiel pour notre vie spirituelle : la grâce n'élimine pas notre liberté, mais la réveille. Le don de Dieu n'annule pas notre responsabilité, mais la rend féconde.

Aujourd'hui encore, comme alors, il y a une cène à préparer. Il ne s'agit pas seulement de la liturgie, mais de notre disponibilité à entrer dans un geste qui nous dépasse. L'Eucharistie ne se célèbre pas seulement sur l'autel, mais aussi dans le quotidien, où il est possible de vivre chaque chose comme offrande et action de grâce. Se préparer à célébrer cette action de grâce ne signifie pas en faire plus, mais laisser de la place. Cela signifie enlever ce qui encombre, réduire ses prétentions, cesser de cultiver des attentes irréalistes. Trop souvent, en effet, nous confondons les préparatifs avec les illusions. Les illusions nous distraient, les préparatifs nous orientent. Les illusions recherchent un résultat, les préparatifs rendent possible une rencontre. Le véritable amour, nous rappelle l'Évangile, se donne avant même d'être réciproque. C'est un don anticipé. Il ne se fonde pas sur ce qu'il reçoit, mais sur ce qu'il désire offrir. C'est ce que Jésus a vécu avec les siens : alors qu'ils ne comprenaient pas encore, alors que l'un était sur le point de le trahir et un autre de le renier, Lui *préparait* pour tous une cène de communion.

Chers frères et sœurs, nous sommes nous aussi invités à «préparer la Pâque» du Seigneur. Pas seulement la Pâque liturgique, mais aussi celle de notre vie. Chaque geste de disponibilité, chaque acte gratuit, chaque pardon offert à l'avance, chaque effort accepté patiemment est une manière de préparer un lieu où Dieu peut habiter. Nous pouvons alors nous demander : quels espaces de ma vie dois-je réorganiser pour qu'ils soient prêts à accueillir le Seigneur ? Que signifie pour moi aujourd'hui «préparer» ? Peut-être renoncer à une prétention, cesser d'attendre que l'autre change, faire le premier pas. Peut-être écouter davantage, agir moins, ou apprendre à faire confiance à ce qui a déjà été organisé.

Si nous acceptons l'invitation à préparer le lieu de la communion avec Dieu et entre nous, nous découvrons que nous sommes entourés de signes, de rencontres, de paroles qui nous orientent vers cette salle, spacieuse et déjà prête, où l'on célèbre sans cesse le mystère d'un amour infini, qui nous soutient et qui nous précède toujours. Que le Seigneur nous accorde d'être d'humbles préparateurs de sa présence. Et, dans cette disponibilité quotidienne, que grandisse en nous cette confiance sereine qui nous permet d'affronter tout avec un cœur libre. Car là où l'amour a été préparé, la vie peut vraiment s'épanouir.

© Libreria Editrice Vaticana - 2025

SOCIETE

ALCOOL, PAKA, TABAC, COKE : LES USAGES DES JEUNES POLYNESIENS EN CHIFFRES

Pour la première fois l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives a étendu son étude annuelle des habitudes des jeunes de 17 ans à l'outre-mer. Ce qui permet d'établir des comparaisons. Les jeunes Polynésiens consomment moins fréquemment de l'alcool mais de manière plus excessive que les métropolitains, ils sont plus nombreux à fumer du tabac, du cannabis, à utiliser des cigarettes électroniques ou à avoir expérimenté des drogues dures, même si l'ice n'a pas été intégré au questionnaire. Et les jeunes filles sont souvent plus exposées que les garçons.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Tableau 5. Les niveaux d'usage de substances psychoactives chez les Polynésiens à 17 ans en 2023 (%)

		Polynésie française 			France hexagonale 		
		Garçons (n = 241)	Filles (n = 226)	Ensemble (n = 467)	Garçons (n = 11 175)	Filles (n = 11 255)	Ensemble (n = 22 430)
Alcool	Expérimentation	81,3	< 89,3*	85,1*	81,0	80,3	80,6
	Usage dans le mois	48,7*	~ 56,1	52,2*	59,7	57,4	58,6
	Usage régulier (au moins 10 usages dans le mois)	4,7*	~ 6,3	5,4	9,8	4,4	7,2
Alcoolisation ponctuelle importante (API)	Répétée (au moins 3 fois dans le mois)	25,0*	~ 20,4*	22,8*	16,4	10,6	13,6
Tabac	Expérimentation	34,0*	< 55,1*	44,2	46,2	46,9	46,5
	Usage quotidien (au moins 1 cigarette par jour)	8,4*	< 16,1	12,1*	17,0	14,2	15,6
	Usage quotidien (plus de 10 cigarettes par jour)	0,4*	< 4,9*	2,6	5,0	2,3	3,7
Cigarette électronique	Expérimentation	68,2*	~ 75,6*	71,7*	57,8	55,9	56,9
	Usage quotidien	9,2*	~ 9,8*	9,5*	6,0	6,3	6,2
Cannabis	Expérimentation	36,9	~ 44,6*	40,7*	31,7	28,0	29,9
	Usage dans le mois	20,0	~ 21,1*	20,5*	15,5	12,2	13,9
	Usage régulier (au moins 10 usages dans le mois)	9,1*	~ 6,7*	8,0*	5,3	2,2	3,8
Poppers	Expérimentation	6,4*	~ 4,6*	5,5*	10,9	11,0	11,0
Protoxyde d'azote	Expérimentation	0,5*	~ 0,5	0,5*	2,8	1,8	2,3
Cocaïne	Expérimentation	2,3	~ 2,8	2,6*	1,5	1,3	1,4
MDMA (Ecstasy)	Expérimentation	0,5	~ 1,9	1,2	2,1	1,8	2,0
Champignons hallucinogènes	Expérimentation	0,5	~ <0,5	<0,5	1,4	0,9	1,1
LSD	Expérimentation	1,9	~ 0,9	1,4	1,2	0,8	1,0
Amphétamines	Expérimentation	1,9	~ 0,9	1,4	1,0	0,8	0,9
Héroïne	Expérimentation	<0,5	~ 1,4*	0,7	0,5	0,4	0,4
Crack	Expérimentation	0,5	~ 1,4*	0,9	0,4	0,3	0,4
Kétamine	Expérimentation	0,5	~ 1,9	1,2	1,1	0,8	1,0

Sources : enquête ESCAPAD 2023 (DROM), enquête ESCAPAD 2022 (France hexagonale), OFDT

Légende : *, **, *** : signalent une différence statistiquement significative entre le niveau observé en Polynésie et celui de France hexagonale (test du chi-2 significatif respectivement au seuil 0,05, 0,01, 0,001), la couleur indiquant le sens de l'écart, vert pour inférieur et rouge pour supérieur. <, >, ~ indique le sens ou l'absence d'une différence statistiquement significative entre les niveaux observés parmi les garçons et les filles dans le DROM.

C'est une première pour l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), qui publie régulièrement des données nationales sur les

consommations adolescentes. Son étude annuelle Escapade, sur « l'usage de substances psychoactives à 17 ans dans les Outre-mer » a ciblé l'ensemble des départements, régions

ou collectivités d'outre-mer. Dont la Polynésie. L'étude, qui se base sur les déclarations de 2 869 jeunes ultramarins à l'occasion de la journée d'appel à la Défense a été réalisée en 2023. Et ses résultats viennent d'être détaillés dans un rapport annuel.

Consommation d'alcool moins régulière mais plus excessive

Des résultats qui, même s'ils ont tardé à être publiés, permettent de dresser une photographie précise et comparée des habitudes de consommations de drogue, douces ou dures, légales ou pas, chez les jeunes du fenua. À commencer par l'alcool, que 85,1 % d'entre ont déjà goûté à l'alcool, contre 80,6 % des jeunes métropolitains. En revanche, la consommation considérée comme régulière – à savoir au moins une dizaine d'usage dans le mois – est moins fréquente en Polynésie, notamment chez les garçons, avec un taux de 4,7 % contre 9,8 % en métropole. Sur le territoire, la tendance est aux « API » (alcoolisation ponctuelle importante), soit plus de cinq verres, avec 22,8 % des adolescents locaux qui ont reconnu en avoir au moins trois fois dans le mois, soit près du double du chiffre relevé en métropole (13,6 %). En résumé, les occasions de boire sont peut-être moins nombreuses, mais elles tendent à être plus excessives.

Le tabac dépassé par le vapotage chez les jeunes du fenua

Le tabagisme reste lui aussi un peu moins courant chez les jeunes Polynésiens que chez leurs pairs de métropole avec 44,2 % contre 46,5 % pour ceux qui ont « expérimenté » et 12,1 % contre 15,6 %, pour les « usagers quotidiens ». Mais cette différence est vite rattrapée par la popularité de la cigarette électronique et de ses dérivés, très répandus chez les jeunes du fenua : près de 72 % des jeunes de 17 ans l'ont déjà eu en bouche, 10 % vapotent régulièrement. Contre des taux respectifs de 57 % et 6 % dans l'Hexagone. Fort est à parier que les habitudes de consommation de ces « e-cig » et autre « puff » ont continué à croître depuis 2023. D'où le projet de loi du pays qui doit être voté dans les semaines à

venir, et qui viendra restreindre les produits en vente, et améliorer les outils de sensibilisation.

Le « paka » toujours plus consommé qu'en métropole

C'est pourtant le paka, qui continue de susciter le plus d'inquiétude. « Les consommations de cannabis, quelle que soit leur fréquence, sont significativement plus élevées chez les Polynésiens de 17 ans comparativement à ceux de la France hexagonale », souligne l'OFDT dans son rapport. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 40,7 % des locaux ont déjà expérimenté la « weed », contre 29,9 % en métropole. Et lorsqu'on regarde l'usage réparti sur un mois, 8 % des adolescents polynésiens disent en avoir consommé régulièrement (au moins dix fois), contre 3,8 % en France. Autre point marquant : l'expérimentation de la cocaïne, qui concerne 2,6 % des jeunes en Polynésie, soit presque le double du chiffre observé dans l'Hexagone (1,4 %). Le rapport ne donne pas d'information précises sur la consommation d'ice, pourtant une préoccupation première des autorités – côté Pays comme État – en Polynésie. Cependant, l'Observatoire indique que la consommation d'amphétamines – dont l'ice est une forme cristallisée particulièrement puissante – est généralement plus élevée chez les jeunes des îles (1,4 %) comparé à la France métropolitaine (0,9 %).

À noter que le poppers, s'il est moins consommé en Polynésie qu'au niveau national, est loin d'être confidentiel : 6,4 % des garçons et 5,4 % des filles de 17 ans en ont déjà consommé (contre 11 % en moyenne en métropole).

Des usages plus marqués chez les jeunes filles

Le rapport souligne enfin que l'expérimentation de certaines substances est plus répandue chez les jeunes filles que chez les garçons. 44,6 % des vahines ont fumé du cannabis, contre 36,9 % des tanes de leur âge, des taux qui atteignent 55 % et 34 % pour le tabac, 89,3 contre 81,3 pour ce qui est de l'alcool, 75,6 contre 68,2 % pour la cigarette électronique.

© Radio 1 - 2025

SOCIÉTÉ

« LA PRISON N'EST PAS L'ALPHA ET L'OMEGA DE LA REPRESSION » - SOLENE BELOUAR

La procureure de la République a réagi, au micro de *Radio1*, aux propos de M^r Moetai Brotherson qui estime que l'État ne fait « pas suffisamment » pour la répression du trafic d'ice, voire qu'il est « défaillant ». Solène Belaouar, qui préférerait plus de dialogue que de « polémiques par médias interposés », assure au contraire que la justice « est au rendez-vous ». Mais que son action est « limitée » par l'absence, au fenua, d'un centre de désintoxication, d'injonctions thérapeutiques ou par le manque de médecins psychiatres... Des compétences du Pays, appelé à mettre en place une politique de santé « à la hauteur » pour traiter les addictions et prévenir les récidives.

Ça n'était pas la première charge de M^r Moetai Brotherson contre l'État en matière de lutte contre l'ice, mais c'est une des plus directes. Samedi soir, sur le plateau de *TNTV*, le président a rappelé que le Pays était contraint, dans son action dans ce dossier, par la répartition des compétences. « Tout ce qui est d'ordre régalien, la sécurité, la police, la gendarmerie, ce n'est pas nous. Ce n'est pas nous qui poursuivons les dealers, ce n'est pas nous qui les mettons en prison », a-t-il listé, avant d'expliquer qu'il « ne pensait pas

que l'État fasse suffisamment en la matière, loin s'en faut ». M^r Moetai Brotherson, qui avait notamment demandé plusieurs fois des peines plus lourdes pour les trafiquants – une demande appuyée par une résolution de l'assemblée, mais balayée, lors de son passage, par le Premier ministre Manuel Valls – va même plus loin. « Nous, nous avons inscrit au précédent budget primitif 250 millions de francs que nous allons utiliser sur cette année, précise-t-il sur le plateau de la chaîne de la Mission. S'il faut déborder sur les compétences

de l'État, on le fera, mais en soulignant que l'État est défaillant. »

Renvoi de balle sur les compétences

Des termes « forts » qui sont regrettés, ce lundi, par la procureure de la République Solène Belaouar : « *Je trouve dommage de polémiquer par médias interposés quand nous gagnerions à travailler main dans la main pour s'attaquer à ce fléau, dans l'intérêt des Polynésiens* », dit-elle. Avant de réfuter le constat du président : « *Non, l'État n'est pas défaillant. Et pour ce qui concerne mon domaine d'intervention, je peux vous dire que la justice est au rendez-vous*, insiste la magistrate. *La justice en Polynésie française, elle est sévère à l'égard des trafiquants et des consommateurs de drogue. De toutes les drogues, évidemment, mais surtout l'ice. Mais aujourd'hui, la justice voit aussi son action limitée, aussi, par l'absence de centre de désintoxication, le nombre insuffisant de médecins psychiatre, l'absence d'injonctions thérapeutiques, par exemple... On a beaucoup parlé de la prison des peines de prison. Mais la répression, ça n'est pas que la prison, et la prison n'est pas l'alpha et l'oméga de la répression.* »

Face aux discours qui demandent des peines toujours plus longues et des incarcérations toujours plus nombreuses, la procureure rappelle que les capacités carcérales ne sont pas illimitées, et que les prisons doivent aussi accueillir, entre autres, « *les conjoints violents ou les personnes qui s'en prennent aux enfants* ». Surtout, elle renvoie la balle au Pays sur les questions de compétences. Le Pays en a beaucoup, en matière de lutte contre la drogue, du côté de la prévention, l'accompagnement social, les politiques de santé, et particulièrement la prise en charge des addictions... Et l'application de ces compétences, suggère-t-elle, a un impact sur l'efficacité de la répression. « *Un jour ou l'autre, au bout de cinq, dix ou quinze ans, les personnes sortent de prison et c'est la responsabilité de la justice c'est de s'assurer qu'elles sortent dans les meilleures conditions possibles pour prévenir la récidive*, reprend la Solène

Belaouar. Et pour ça, on a besoin aussi de pouvoir s'appuyer sur une politique de santé publique à la hauteur. »

Les annonces de budget bienvenues, mais le parquet « attend les suites »

La représentante du parquet se « réjouit » de l'investissement du gouvernement sur la lutte contre l'ice – 250 millions de francs, voté au premier collectif budgétaire de l'année, et qui doivent notamment servir à combler les carences de l'exercice des compétences du Pays – mais elle « attend les suites ». Et « *je suis bien sûr à disposition du président Brotherson s'il souhaite en échanger avec moi ou avec monsieur le procureur général dans le respect des prérogatives de chacun.* »

Discuter, donc, et pas seulement au sein des instances officielles. Le Conseil de prévention de la délinquance de Polynésie, coprésidé par le Haussaire, le président du Pays et le Procureur général près la Cour d'appel de Papeete, est jugé « *indispensable* ». « *Mais les échanges en marge de ce conseil le sont tout autant* ». « *Il y a aujourd'hui un nouveau ministre en charge de la prévention de la délinquance par exemple (M^r Kainuu Temauri, qui a remplacé M^{me} Nahema Temarii, ndlr). C'est un des sujets qui doit être sur la table pour échanger avec ce nouveau ministre sans qu'il y ait besoin de réunion de ce conseil. Nous avons aussi des échanges bilatéraux ou tripartites qui sont tout autant importants.* »

Des échanges qui pourraient porter, pourquoi pas, sur la volonté du Pays, récemment affirmée par M^r Moetai Brotherson, de développer une filière de dressage de chiens de détection au fenua. « *J'y suis tout à fait favorable*, note la procureure. *C'est une demande qui est exprimée par les forces de sécurité en Polynésie française d'avoir davantage de chiens formés pour la détection de l'ice et nous appelons de nos vœux la multiplication de ces chiens sur le territoire voire, pourquoi pas, des formations de formateurs pour nous aussi pouvoir développer ce type de dispositifs.* »

© Radio 1 - 2025

HISTOIRE

« LES NAZIS SONT DES FAIBLES » : ADELAÏDE HAUTVAL, LA PSYCHIATRE ET RESISTANTE QUI A DIT NON A MENGELE

Pour marquer le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, sortons une figure de la Résistance méconnues : la médecin psychiatre alsacienne Adélaïde Hautval, déportée à Auschwitz pour s'être opposée à la barbarie nazie.

C'est un regard hagard, plein d'effroi. Un regard de stupéfaction, aussi. De ceux qui ne réalisent pas encore ce qu'ils viennent de voir. Nous sommes à l'été 1945. Et Adélaïde Hautval vient de rejoindre la France après trois années passées en déportation. Elle a 39 ans. Son corps en affiche 20 de plus. Ce visage tranche avec celui photographié six ans plus tôt. La même personne, et pourtant tout un monde.

En 1939, Adélaïde Hautval affiche une posture et un maintien confiants, quasi défiants. C'est une femme qui a choisi d'être médecin, et psychiatre. Fait rare pour les années 1930. Elle est idéaliste, entière. « *Un trait de caractère familial* », sourit Hélène Hautval, la fille de son frère, Emmanuel.

Adélaïde Hautval est la dernière d'une fratrie de sept. Elle naît le 1^{er} janvier 1906 à Hohwald, une commune d'Alsace, annexée à l'époque par l'Allemagne. Son père, pasteur, est très attaché

à la France. À 5 ans, celle qu'on surnomme « *Haïdi* » est écrasée par une charrette. S'ensuivent de nombreux mois de convalescence. « *Elle a été traumatisée par cet accident* », raconte Sabine Faivre, autrice de la biographie *Adélaïde Hautval, une conscience face au mal* (L'Harmattan). Qui semble avoir été un déclencheur – tout comme l'action de son père auprès des plus démunis – pour sa vocation de médecin.

Adélaïde Hautval se spécialise en psychiatrie et fonde, avec Emmanuel, un institut pour des enfants souffrant de déficience cognitive. Elle est recrutée comme interne à l'hôpital psychiatrique de Vauclaire (Dordogne), et atterrit, fin 1941, à l'hôpital départemental pour malades mentaux de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Trois mois plus tard, elle doit repartir en Alsace : sa mère est morte.

Détention pour injure au Reich

La psychiatre traverse la France, sans avoir obtenu de laissez-passer. Sur le chemin du retour, en gare de Limoges (Haute-Vienne), elle ne retrouve pas sa valise et décide d'aller à sa recherche, à Vierzon (Cher). Nous sommes le 29 mai 1942. En arrivant dans le bureau de la douane allemande, elle surprend une conversation entre deux soldats qui se mettent « à maltraiter la France en parole », comme elle le raconte dans son livre *Médecine et crimes contre l'humanité* (Éditions du Félin).

Son sang ne fait qu'un tour, elle leur répond. Interloqués, les soldats vérifient ses papiers. Devant l'absence de laissez-passer, ils l'emmènent à la Gestapo où elle reçoit une peine de cinq semaines de détention pour injure au Reich.

Alors qu'elle la purge dans la prison de Bourges, elle s'insurge du traitement que reçoit une femme, juive. « *Je découvris qu'elle portait une étoile jaune cousue sur sa veste, se souvient-elle. Je m'en suis confectionné une en papier.* » On lui assène : « *Du moment que vous les défendez, vous partagerez leur sort.* » Tournant.

Le 15 juillet 1942, Adélaïde Hautval est internée à Pithiviers (Loiret). Elle s'occupe de l'infirmerie du camp qui accueille des Juifs avant leur déportation, découvre la scarlatine, la diphtérie, les poux, le manque de médicaments... et les convois. Des convois qui emportent des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, vers l'est. C'est désormais son tour. Parce qu'elle décide de ne pas revenir sur ses propos, Adélaïde monte, fin septembre, dans un wagon à bestiaux, pour rejoindre Beaune-la-Rolande, puis Orléans, Romainville (Seine-Saint-Denis) et Compiègne (Oise), où elle intègre, le 24 janvier 1943, un train de 230 femmes.

« *Le mercredi soir, un arrêt prolongé (...) Une plaine immense tout en neige. Du brouillard. Des corbeaux. La steppe russe ? Car toujours nous ignorons où nous sommes. Nous croisons des files d'hommes aux costumes rayés. Puis des femmes. Têtes rasées. Des faces hébétées.* » Premier contact d'Adélaïde Hautval avec Auschwitz, dans la Pologne occupée. Un univers « *où le renversement des valeurs fait loi* ».

Devenue le numéro 31802, elle est affectée à l'infirmerie de Birkenau, qu'on appelle le *revier* (quartier des malades). Étant alsacienne, Haïdi est considérée par les nazis comme aryenne. En tant que médecin, elle leur est utile. On lui confère donc la tâche de déterminer les femmes aptes ou inaptes au travail. Adélaïde sait que la chambre à gaz attend, inexorablement, les femmes jugées inaptes. Alors, elle se refuse d'inscrire ce terme, toujours.

Les nazis, « au fond, ce sont des faibles »

En mars 1943, le médecin-chef du camp, le D^r Eduard Wirths, la recrute au bloc 10, pour « *faire de la gynécologie médicale* ». C'est, en fait, un laboratoire où des médecins testent des processus de stérilisation, dans le but d'éradiquer les races jugées « *inférieures* ». Le D^r Carl Clauberg nécrose les trompes de Fallope en leur injectant un produit caustique, afin d'empêcher l'ovule d'entrer dans l'utérus. Le D^r Horst Schumann irradie par rayon X les femmes au niveau de l'abdomen. Wirths, lui, à la recherche de lésions précancéreuses du col, retire des parties d'utérus, ce qui occasionne souvent de graves hémorragies.

Adélaïde est révoltée. Impossible, pour elle, de participer à ces tortures. C'est hors de ses valeurs humaines, chrétiennes. Et hors de son éthique. Sachant que les femmes indisposées

étaient dispensées d'opération, elle répand sur des serviettes hygiéniques du Prontosil (sulfamide de couleur rouge). Et surtout, elle tient tête aux médecins. Le regard droit, elle dit non. Non à Wirths, non à Schumann, et non à... Mengele. Josef Mengele, « *l'ange de la mort* », qui réalise, dans un autre bloc, des expérimentations médicales sur les jumeaux pour tenter de multiplier la race aryenne. Contre toute attente, Mengele ne réagit pas. Il aurait même confié : « *Je ne peux pas la forcer à ce qu'elle ne veut pas faire.* »

Dans un entretien donné à *L'Express* en 1964, Adélaïde Hautval remarque au sujet des nazis : « *Au fond ce sont des faibles qui cherchent toujours à dissimuler leur faiblesse sous des rêves de compensation. Et si on leur tient tête un peu, ils sont sans réaction, ils sont démontés* ». Une codétenue, Erna Lugebiel, raconte : « *Lorsque les SS arrivaient, tout un chacun se rapetissait pour échapper au malheur, se recroquevillait. Elle, au contraire, lorsqu'elle leur parlait, semblait grandir encore* ». Une fois pourtant, Haïdi est condamnée. Mais une camarade de détention, communiste, la protège.

Elle retourne alors au *revier* de Birkenau où elle attrape, en novembre 1943, le typhus, qui la cloue au lit jusqu'à la fin de l'hiver. Le 2 août 1944, elle est transférée, en Allemagne, à Ravensbrück, puis au camp de Watenstedt. Là, elle utilise un crayon rouge pour barbouiller les joues des malades trop affaiblies. Au *revier* de Ravensbrück, qu'elle retrouve le 2 septembre, elle camoufle les diagnostics, modifie les résultats d'analyses. Elle enregistre tout dans sa tête. Car il faudra raconter. Tout. Tous les détails de l'horreur, pour empêcher qu'elle ne se reproduise.

« La Libération a ses insomnies »

Fin avril 1945, Ravensbrück est libéré. Adélaïde Hautval, elle, choisit de rester, pour soigner les malades qui ne sont pas en état d'être transférées. Elle « *fait transporter le piano du bâtiment administratif dans le baraquement où sont rassemblées les alitées* », raconte Denis Labayle dans son ouvrage *Adélaïde Hautval, la psychiatre qui a tenu tête aux médecins nazis* (Plon). *Et joue pendant des heures.* » La vie reprend sa place.

En 1946, elle écrit tout sur papier, mais demande que rien ne soit publié avant sa mort. De même, alors qu'on l'invite à témoigner au procès de Nuremberg, Adélaïde Hautval décline. « *Peut-être savait-elle déjà que la justice des hommes ne pourrait rien face à ce mal absolu* », analyse aujourd'hui sa nièce, Hélène, avant d'avancer : « *Malgré toutes les personnes qu'elle a sauvées, elle avait peut-être la frustration de n'avoir pas pu faire davantage.* » Car, malgré tout, les camps restent, dans la tête, dans le corps.

« *La Libération a ses insomnies comme la captivité* », livre Adélaïde Hautval qui prendra la parole, une fois, en 1964, lors du procès du D^r Dering ayant collaboré avec les médecins nazis au bloc 10. À la barre, elle témoigne qu'il était possible de dire « *non* ». « *Pour le peu de temps que nous av(i)ons encore à vivre, la seule chose qui nous rest(ait) à faire (était) de nous comporter en êtres humains* ». Sa parole saisit.

Haïdi vit avec Berthe, l'une de ses amies, à Groslay (Val-d'Oise). Elle est devenue médecin scolaire et joue du piano, le dimanche notamment, au foyer, protestant, de Grenelle, à Paris. Mais quelque chose l'a définitivement quittée. « *J'ai été brûlée à Auschwitz* », confie-t-elle à son frère. Sa lumière continue de briller.

Elle qui a bataillé pour obtenir sa carte d'ancienne déportée est déclarée Juste parmi les nations en 1965. Aujourd'hui, un comité de soutien s'est constitué pour que son corps, ce même corps qu'elle a décidé d'éteindre elle-même (Adélaïde Hautval s'est donné la mort le 12 octobre 1988), entre au Panthéon. Une façon, pour Haïm Korsia, grand rabbin de France, président

de ce comité, de rendre hommage à tous ces « Justes anonymes ». Ceux-là mêmes qui, « face à la banalité du mal, ont opté pour la banalité du bien ».

© La Vie - 2025

DIMANCHE 10 AOUT 2025 – 19^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE C

Lecture du livre de la Sagesse (Sg 18, 6-9)

La nuit de la délivrance pascale avait été connue d'avance par nos Pères ; assurés des promesses auxquelles ils avaient cru, ils étaient dans la joie. Et ton peuple accueillit à la fois le salut des justes et la ruine de leurs ennemis. En même temps que tu frappais nos adversaires, tu nous appelais à la gloire. Dans le secret de leurs maisons, les fidèles descendants des justes offraient un sacrifice, et ils consacrèrent d'un commun accord cette loi divine : que les saints partageraient aussi bien le meilleur que le pire ; et déjà ils entonnaient les chants de louange des Pères. – Parole du Seigneur.

Psaume 32 (33), 1.12, 18-19,20.22

Criez de joie pour le Seigneur, hommes justes !
Hommes droits, à vous la louange !
Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu,
heureuse la nation qu'il s'est choisie pour domaine !

Dieu veille sur ceux qui le craignent,
qui mettent leur espoir en son amour,
pour les délivrer de la mort,
les garder en vie aux jours de famine.

Nous attendons notre vie du Seigneur :
il est pour nous un appui, un bouclier.
Que ton amour, Seigneur, soit sur nous
comme notre espoir est en toi !

Lecture de la lettre aux Hébreux (He 11, 1-2.8-19)

Frères, la foi est une façon de posséder ce que l'on espère, un moyen de connaître des réalités qu'on ne voit pas. Et quand l'Écriture rend témoignage aux anciens, c'est à cause de leur foi. Grâce à la foi, Abraham obéit à l'appel de Dieu : il partit vers un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait. Grâce à la foi, il vint séjourner en immigré dans la Terre promise, comme en terre étrangère ; il vivait sous la tente, ainsi qu'Isaac et Jacob, héritiers de la même promesse, car il attendait la ville qui aurait de vraies fondations, la ville dont Dieu lui-même est le bâtisseur et l'architecte. Grâce à la foi, Sara, elle aussi, malgré son âge, fut rendue capable d'être à l'origine d'une descendance parce qu'elle pensait que Dieu est fidèle à ses promesses. C'est pourquoi, d'un seul homme, déjà marqué par la mort, a pu naître une descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable au bord de la mer, une multitude innombrable. C'est dans la foi, sans avoir connu la réalisation des promesses, qu'ils sont tous morts ; mais ils l'avaient vue et saluée de loin, affirmant que, sur la terre, ils étaient des étrangers et des voyageurs. Or, parler ainsi, c'est montrer clairement qu'on est à la recherche d'une patrie. S'ils avaient songé à celle qu'ils avaient quittée, ils auraient

eu la possibilité d'y revenir. En fait, ils aspiraient à une patrie meilleure, celle des cieux. Aussi Dieu n'a pas honte d'être appelé leur Dieu, puisqu'il leur a préparé une ville. Grâce à la foi, quand il fut soumis à l'épreuve, Abraham offrit Isaac en sacrifice. Et il offrait le fils unique, alors qu'il avait reçu les promesses et entendu cette parole : *C'est par Isaac qu'une descendance portera ton nom*. Il pensait en effet que Dieu est capable même de ressusciter les morts ; c'est pourquoi son fils lui fut rendu : il y a là une préfiguration. – Parole du Seigneur. aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable au bord de la mer, une multitude innombrable. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (cf. Mt 24, 42a.44)

Veillez, tenez-vous prêts : c'est à l'heure où vous n'y pensez pas que le Fils de l'homme viendra.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Lc 12, 32-48)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Sois sans crainte, petit troupeau : votre Père a trouvé bon de vous donner le Royaume. Vendez ce que vous possédez et donnez-le en aumône. Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor inépuisable dans les cieux, là où le voleur n'approche pas, où la mite ne détruit pas. Car là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. Restez en tenue de service, votre ceinture autour des reins, et vos lampes allumées. Soyez comme des gens qui attendent leur maître à son retour des noces, pour lui ouvrir dès qu'il arrivera et frappera à la porte. Heureux ces serviteurs-là que le maître, à son arrivée, trouvera en train de veiller. Amen, je vous le dis : c'est lui qui, la ceinture autour des reins, les fera prendre place à table et passera pour les servir. S'il revient vers minuit ou vers trois heures du matin et qu'il les trouve ainsi, heureux sont-ils ! Vous le savez bien : si le maître de maison avait su à quelle heure le voleur viendrait, il n'aurait pas laissé percer le mur de sa maison. Vous aussi, tenez-vous prêts : c'est à l'heure où vous n'y penserez pas que le Fils de l'homme viendra. » Pierre dit alors : « Seigneur, est-ce pour nous que tu dis cette parabole, ou bien pour tous ? » Le Seigneur répondit : « Que dire de l'intendant fidèle et sensé à qui le maître confiera la charge de son personnel pour distribuer, en temps voulu, la ration de nourriture ? Heureux ce serviteur que son maître, en arrivant, trouvera en train d'agir ainsi ! Vraiment, je vous le déclare : il l'établira sur tous ses biens. Mais si le serviteur se dit en lui-même : 'Mon maître tarde à venir', et s'il se met à frapper les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer, alors quand le maître viendra, le jour où son serviteur ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne connaît pas, il l'écartera et lui fera partager le sort des infidèles. Le serviteur qui, connaissant la volonté de son maître, n'a rien préparé et n'a pas

accompli cette volonté, recevra un grand nombre de coups. Mais celui qui ne la connaissait pas, et qui a mérité des coups pour sa conduite, celui-là n'en recevra qu'un petit nombre. À qui l'on a beaucoup donné, on demandera beaucoup ; à qui l'on a beaucoup confié, on réclamera davantage. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIÈRES UNIVERSELLES

Peuple de veilleurs, faisons monter vers notre Dieu et Père le cri de tous les hommes qui, dans leur nuit, aspirent à la lumière

Avec toute l'Église qui attend le retour de son Seigneur, Seigneur, nous te prions !

Avec les moines et les moniales qui veillent dans la prière, Seigneur, nous te prions !

Avec les peuples pour qui la paix n'en fini pas de venir, Seigneur, nous te prions !

Avec les malades pour qui le jour n'en finit pas de se lever, Seigneur, nous te prions !

Avec les prisonniers, pour qui la liberté n'en finit pas de se faire attendre, Seigneur, nous te prions !

Avec les sans-travail pour qui l'attente est devenue insupportable, Seigneur, nous te prions !

Écoute, Seigneur, ton Église en prière. Accorde-nous de veiller dans la foi et de préparer activement la venue de ton Fils, Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Chers frères et sœurs, bonjour !

Dans l'Évangile de la liturgie d'aujourd'hui, Jésus parle aux disciples pour les rassurer de toute crainte et les inviter à la vigilance. Il leur adresse deux exhortations fondamentales : la première est « *sois sans peur, petit troupeau* » (Lc 12,32) ; la seconde est « *soyez prêts* » (v.35). « *Soyez sans peur* » et « *soyez prêts* ». Ce sont deux mots-clés pour vaincre les peurs qui nous paralysent parfois et pour surmonter la tentation d'une vie passive, endormie. « *Soyez sans peur* » et « *soyez prêts* ». Arrêtons-nous sur ces deux invitations.

Soyez sans peur. Tout d'abord, Jésus encourage les disciples. Il vient de leur parler de l'attention affectueuse et de la sollicitude du Père, qui se préoccupe des lys des champs et des oiseaux du ciel, et donc à plus forte raison de ses enfants. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter et de se tourmenter : notre histoire est fermement entre les mains de Dieu. Cette invitation de Jésus à ne pas avoir peur nous reconforte. Parfois, en effet, nous nous sentons emprisonnés dans un sentiment de méfiance et d'angoisse : c'est la peur de ne pas réussir, de ne pas être reconnus et aimés, la peur de ne pas réussir à réaliser nos projets, de ne jamais être heureux, et ainsi de suite. Nous nous efforçons donc de trouver des solutions, de trouver un espace dans lequel émerger, d'accumuler des biens et des richesses, pour obtenir la sécurité ; et comment finissons-nous ? Nous finissons par vivre dans une anxiété et une préoccupation constantes. Jésus, au contraire, nous rassure : n'ayez pas peur ! Faites confiance au Père, qui désire vous donner tout ce dont vous avez réellement besoin. Il vous a déjà donné son Fils, son Royaume, et il vous accompagne toujours de sa providence, en prenant soin de vous chaque jour. Soyez sans peur : telle est la certitude à laquelle il faut attacher son cœur ! Soyez sans crainte : un cœur attaché sur cette certitude. Soyez sans peur.

Mais savoir que le Seigneur veille avec amour sur nous ne nous autorise pas à dormir, à nous laisser aller à la paresse ! Au contraire, nous devons être éveillés, vigilants. Aimer signifie en

effet être attentifs à l'autre, se rendre compte de ses besoins, être disponibles à écouter et à accueillir, être prêts.

Le deuxième mot : « *Soyez prêts* ». C'est la deuxième invitation d'aujourd'hui. C'est la sagesse chrétienne. Jésus répète cette invitation à plusieurs reprises, et aujourd'hui il le fait à travers trois brèves paraboles, centrées sur un maître de maison qui, dans la première, revient soudainement des noces, dans la deuxième ne veut pas se laisser surprendre par des voleurs, et dans la troisième revient d'un long voyage. Dans tous les cas, le message est le suivant : il faut être éveillés, ne pas s'endormir, c'est-à-dire ne pas se laisser distraire, ne pas céder à la paresse intérieure, car, même dans les situations où nous ne nous y attendons pas, le Seigneur vient. Avoir cette attention à l'égard du Seigneur, ne pas être endormis. Il faut être éveillés.

Et à la fin de notre vie, il nous demandera de rendre compte des biens qu'il nous a confiés ; par conséquent, être vigilant signifie aussi être responsables, c'est-à-dire garder et administrer fidèlement ces biens. Nous avons reçu beaucoup de choses : la vie, la foi, la famille, les relations, le travail, mais aussi les lieux où nous vivons, notre ville, la création. Nous avons reçu tant de choses. Essayons de nous demander : prenons-nous soin de ce patrimoine que le Seigneur nous a laissé ? Sommes-nous les gardiens de cette beauté ou l'utilisons-nous uniquement pour nous et pour nos commodités du moment ? Nous devons réfléchir un peu à cela : sommes-nous les gardiens de ce qui nous a été donné ? Frères et sœurs, marchons sans peur, dans la certitude que le Seigneur nous accompagne toujours. Et restons éveillés, afin qu'il ne nous arrive pas de nous endormir tandis que le Seigneur passe. Saint Augustin disait : « *J'ai peur que le Seigneur passe et que je ne m'en aperçoive pas* » ; d'être endormi et de ne pas m'apercevoir que le Seigneur passe. Soyez éveillés ! Que la Vierge Marie nous aide, elle qui a accueilli la visite du Seigneur et qui, avec empressement et générosité, a dit son « *me voici* ».

© Libreria Editrice Vaticana – 2022

ENTRÉE :

- 1- Heureux celui que le Maître en arrivant,
Trouvant debout, éveillé et vigilant.
- R- Demeurez, prêts, veillez et priez,
jusqu'au jour de Dieu. (*bis*)
- 2- Heureux celui que l'Époux en pleine nuit,
Trouvera muni d'une lampe bien remplie.
- 3- Heureux celui que le Christ, à son retour,
Trouvera joyeux au service de l'Amour.

PRÉPARATION PÉNITENTIELLE : *grec*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Je mets mon espoir dans le Seigneur,
Je suis sûre de sa parole.

ACCLAMATION : *Neil*

PROFESSION DE FOI :

Voir page 13.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E lesu e, to'u faaora, e lesu e, aroha mai ia matou.

OFFERTOIRE :

- 1- Le Seigneur reviendra, le Seigneur reviendra
Il l'a promi, il reviendra la nuit qu'on ne l'attend pas
Le Seigneur reviendra, le Seigneur reviendra
Il l'a promi, ne sois pas endormi cette nuit-là.
- R- Dans ma tendresse, je crie vers Lui
Mon Dieu serait-ce pour cette nuit ?
Le Seigneur reviendra ne sois pas endormi cette nuit-là.
- 2- Tiens ta lampe allumée, tiens ta lampe allumée

Ton âme claire qu'il y ait de la lumière pour ses pas
Tiens ta lampe allumée, tiens ta lampe allumée
Ton âme claire pour qu'il n'ait pas peine à te trouver.

SANCTUS : *Dédé III - tahitien*

ANAMNESE : *Manuera*

NOTRE PÈRE : *résumé*

AGNUS : *Dédé IV - tahitien*

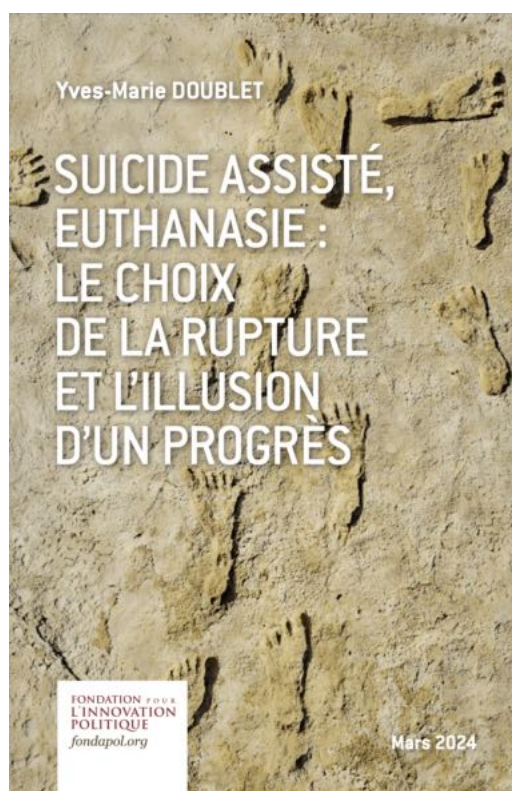
COMMUNION :

R- Pain de vie, corps ressuscité, source vice de l'éternité.

- 1- Pain véritable, Corps et Sang de Jésus Christ,
Don sans réserve de l'amour du Seigneur,
Corps véritable de Jésus Sauveur.
- 2- La sainte Cène est ici commémorée
Le même pain, le même corps sont livrés
La sainte Cène nous est partagée.
- 3- Pâque nouvelle désirée d'un grand désir
Terre promise du salut par la croix,
Pâque éternelle, éternelle joie.

ENVOI :

- 1- Je mets ma main dans ta main
Je vais sur le chemin qui me conduit vers toi
Je mets ma main dans ta main
Je vais sur le chemin, je marche dans la joie
- 2- Toi qui es venu m'appeler, toi qui es venu me chercher
Toi qui es venu me sauver, je marche avec toi.



ENTRÉE :

1- Teie te auaa te here mau te tumu ia no te mau hotu
O tei here mau ia te reira e here I te taata tupu.

R- Here te Atua ia tatou aue te here o te Atua
Te fariu mai letu ia pure nana e tia'I mai ia tatou.

2- E here te Atua ia tatou e tae noatu I te hopea
Nana te ora I horoa mai i roto I tona patireia.

PRÉPARATION PÉNITENTIELLE : wallisien**GLOIRE À DIEU : tahitien**

Voir page 14.

PSAUME :

O tatou te nunaa ta te Atua e arata'i nei na te e'a
Na te e'a o te parau ti'a.

ACCLAMATION :

Alléluia, Alléluia, Alléluia Amen (*Amen*)
Alléluia, Alléluia, Alléluia Amen !

H- Acclamons !

Alléluia, Alléluia, Alléluia Amen !

H Le Seigneur est mon berger !

Alléluia, Alléluia, Alléluia Amen !

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.

Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :

Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,

Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;

Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;

il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : adaptation William TEVARIA

A faaroo mai i ta matou pure te Atua manahope
Aroha mai e a faarii mai i ta matou aniraa.

OFFERTOIRE :

Je voudrai te dire et par le beau soleil,
Par la tendre brise, le murmure des matins
Par le chant des oiseaux, par le chant des fleurs,
Je ne veux qu'une chose, je veux t'aimer.

Mon amour pour toi, plus grand que les montagnes,
Mon amour pour toi, plus profond que les mers
Mon amour pour toi, au parfum de la rose,
Je ne veux qu'une chose, je veux t'aimer !

R- Oh, si seulement, tu savais comme je veux,
Marcher avec toi, pour toujours
Appelle-moi, demande-moi, ô parle-moi,
Viens avec moi rencontrer mon Père
Partager ensemble la vie, choisir la vie.

SANCTUS : latin**ANAMNESE :**

Tu as connu tu as connu la mort
Tu es ressuscité, ressuscité d'entre les morts
Et tu reviens et tu reviens encore
Pour nous sauver nous sauver Seigneur.

NOTRE PÈRE : français**AGNUS : WILLIAM - paumotu****COMMUNION :**

1- O vau to otou Atua Te ora te parau mau
E au to'u aroha I to'u manahope
I roto ite oro'a O vau taato'a ia
Ua ore roa te pane Ua ore roa te vine

R- O vau te pane ora ra (*te pane ora*)
O te pou mai mai te ra'i mai (*mai te ra'i mai*)
O tau pane e horo'a
O tau tino mau ia (*o tau tino mau*)
E inu mau tau toto (*o tau toto*)
E maa mau tau tino (*o tau tino ra*)
O tei amu iana ra e ora rahi tona.

ENVOI :

Te umere nei matou ia'oe e Maria e
No to aroha ia matou nei ta'oe mau tamarii
Ave, ave, ave, ave, ave Maria. (*bis*)

ENTRÉE : MHN 42-2

1- Te Etaretia mau, e Katorika ia, taato'a i te tau,
e te mau vahi ato'a.
E mea tahito roa te i'oa, te haapa'ora'a,
mai ia letu Kirito, to tatou tapa'o mana.

2- Ua rave te apotoro, iana to ratou faaro'o,
ua fa'aite mai te Atua, i te aura'a te faufa'a,
to letu Etaretia, o te ho'e mou'a teitei,
e api roa iana ra teite ao ato'a nei.

PRÉPARATION PÉNITENTIELLE : TUFANUI II - tahitien**GLOIRE À DIEU : Léon MARERE**

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atou o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amen.

PSAUME : MH n°8 p.46

la'oe na te 'oa'oa (o to matou mafatu), e te Fatu e.

ACCLAMATION : Rona TAUFU

Alléluia, alléluia alléluia, Amen ! (bis)

PROFESSION DE FOI :

Voir page 13.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Entends nos prières, entends nos voix,
entends nos prières monter vers toi.

OFFERTOIRE :

R- Demeurez prêt, veillez et priez,
jusqu'au jour de Dieu. (bis)

1- Heureux celui que le maître, en arrivant,
trouvera debout, éveillé et vigilant.

2- Heureux celui, que l'époux en pleine nuit,
trouvera muni d'une lampe allumée.

3- heureux celui, que le Christ à son retour,
trouvera joyeux au service de l'amour.

SANCTUS : Petiot XV - tahitien**ANAMNESE : Albérique TEHEI**

Te fa'i atu nei matou i to'oe na pohera'a e te Fatu e letu e,
te faateitei nei matou i to'oe na ti'afaahou ra'a
e tae noatu, i to'oe ho'ira'a mai ma te hanahana.

NOTRE PÈRE : Jimmy II - tahitien**AGNUS : Claudine TAHIRI - tahitien****COMMUNION :**

R- Demeurez en mon amour, comme je demeure en vous,
ainsi tous reconnaîtront, que vous êtes mes amis.

1- Prenez et mangez, c'est mon corps libéré pour vous,
prenez et buvez, c'est mon sang versé pour vous.

2- Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive,
qui croira en moi, de son sein l'eau jaillira.

3 La gloire de mon père, c'est que vous portiez du fruit,
ayez foi en moi, demandez, vous recevrez.

5- Soyez mes témoins, je vous ferai pécheurs d'hommes,
je suis avec vous pour toujours, n'ayez pas peur.

ENVOI :

1- Tapa'o rahi te ite a mai, i ni'a i te ra'i,
e vahine vehi hia, vehi hia te mahana.

2- Korona feti'a i ni'a te upo'o, e marama
I raro a'e, raro a'e tona avae.



ENTRÉE :

R- Trouver dans ma vie ta présence,
Tenir une lampe allumée,
Choisir d'habiter la confiance,
Aimer et se savoir aimé.

1- Croiser ton regard dans le doute,
Brûler à l'écho de ta voix,
Rester pour le pain de la route,
Savoir reconnaître ton pas.

2- Ouvrir quand tu frappes à ma porte,
Briser les verrous de la peur,
Savoir tout ce que tu m'apportes,
Rester et devenir veilleur.

PRÉPARATION PÉNITENTIELLE : tahitien

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu.

ACCLAMATION : Alléluia

PROFESSION DE FOI :

Voir page 13.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Sûrs de ton amour et forts de notre foi
Seigneur, nous te prions.

OFFERTOIRE :

R- Espérance, tu es le plus beau mot de chaque jour
Ta patience est force qui sait attendre l'amour
Espérance, ton élan ne se rassasie qu'en Dieu

Ta confiance fait naître dans les cœurs un nouveau feu.

1- Je te reconnais quand tu passes
Les yeux scintillent de ta joie
C'est ton sourire sur les visages
Qui vient me témoigner de toi.

2- De l'Esprit-Saint, tu es la grâce
Secours de Dieu dans le malheur
Béatitude, je t'embrasse
Viens m'assurer de ton bonheur.

3- Je te reconnais quand tu parles
Ta voix s'élève sur les toits
C'est la constance du message
Tu mets la paix au fond de moi.

SANCTUS : tahitien

ANAMNESE : français

NOTRE PÈRE : chanté - français

AGNUS : tahitien

COMMUNION :

R- Je ne sais ni le jour, ni l'heure
Mais je sais que c'est Toi qui viens.
Je t'espère en ma demeure
Jusqu'au matin, Tu le sais bien. (bis)

1- Dans les jours de solitude,
Où mon pas est incertain.
Dans les jours de déchirure,
Que Tu es loin, que Tu es loin.

2- Dans les moments de malchance,
Où je n'y comprends plus rien.
Dans les moments de souffrance,
Que Tu es loin, que Tu es loin.

3- Mais Tu viens dresser la table,
Et ton pain devient mon pain.
Ton Amour est véritable,
J'en suis certain, puisque Tu viens.

ENVOI :

1- Ô Vierge de l'écoute,
Apprends-moi ton silence.
Vierge toute attentive
À la Parole de Dieu.

R- Ave Maria, comblée de grâces.
Ave Maria, Mère de Dieu.

2- Ô Vierge de lumière,
Sois toujours l'humble étoile.
Qui brille sur ma route
Et me conduit à Jésus.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

Samedi 9 août 2025

18h00 : **Messe** : Arthur NOUVEAU et Barthélémy et Marguerite GUILLOUX ;

Dimanche 10 août 2025

19^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

[On omet la fête de Saint Laurent, diacre et martyr]

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Yves Marie VONGUE ;

09h15 : Baptême d'Hanaiti ;

18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Lundi 11 août 2025

Sainte Claire, vierge - Mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : pour ceux qui sont à la maison d'arrêt, aux oiseaux de la rue, et les bénévoles du presbytère ;

Mardi 12 août 2025

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Action de grâce pour toute l'équipe de Te Vaiete et le secrétariat ;

Mercredi 13 août 2025

Saints Pontien, pape, et Hippolyte, prêtre, martyrs - vert

05h50 : **Messe** : Chen Lai LEE, Soy Yen LIOU FAT, Juliette LIS, Hack Yannick LAU ;

12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Jeudi 14 août 2025

Saint Maximilien-Marie Kolbe Prêtre, martyr - Mémoire - rouge

05h50 : **Messe** : Claude et Suzanne CHEN ;

18h00 : **Messe** : Action de grâce – Léon et Yvonne LIEN, Francine LAUFATTE Francine, Pépé-Céline LAU ;

Vendredi 15 août 2025

ASSOMPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE – solennité – blanc

191^{ème} anniversaire de la Mission Catholique en Polynésie

1^{ère} messe à terre à Akamaru -15 août 1834

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Famille REBOURG et LAPORTE ;

18h00 : **Messe** : Dominique et Marie Èlise SOUPÉ - 50 ans de mariage ;

Samedi 16 août 2025

Saint Étienne de Hongrie - vert

05h50 : **Messe** : Pour la conversion des pécheurs, le salut des mourants et la libération des âmes du purgatoire. ;

18h00 : **Messe** : Lipo ZISOU ;

Dimanche 17 août 2025

20^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Famille REBOURG et LAPORTE ;

18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES

SOUTENEZ L'ACCUEIL TE VAI-ETE

Relevé d'identité bancaire :

C.A.MI.CA. – Accueil Te Vai-ete

Identifiant national de compte bancaire

Banque	Agence	Compte	Clé
14168	00001	14007331301	34
Iban			

FR7614168000011400733130134

Bic

OFTPPFT1XXX

LES REGULIERS

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;

- le mercredi à 12h (sauf jours fériés) ;

Messes : Dimanche :

- samedi à 18h ;

- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande (tél : 40 50 30 00) ;

Chemin de Croix :

- tous les vendredis : 15h (sauf jours fériés).



« SAUVONS LA LIBERTE,
LA LIBERTE SAUVE LE RESTE ».

VICTOR HUGO

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs ... : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;

Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031

Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Courriel : cathedraledepapeete@gmail.com ; Site : www.cathedraledepapeete.com ;

Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.